

Canton de Lingwick

PLAN DE ZONAGE
RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2008

LÉGENDE

Zonage

- Agricole (AG)
- Forestier (F)
- Rural (RU)
- Villégiature (VIL)
- Périmètre d'urbanisation (PU)
(voir les agrandissements plans 2 de 3 et 3 de 3)

Habitats fauniques

- Aire de confinement d'oiseaux aquatiques
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Habitat du rat musqué

- Territoire d'intérêt archéologique
- Territoire d'intérêt esthétique

- Zone inondable
- Ancien dépôt

- Limite de la zone agricole décrétée (LPTAA)

- Limites des propriétés
- Limites des lots
- Lacs et cours d'eau
- Réseau routier
- Voie ferrée

1:30000

PLAN DE ZONAGE
RÈGLEMENT NUMÉRO 264-2008

Maire

Secrétaire-trésorière

Modifications

Règlement no

Date d'adoption

DATE: Juin 2008

PLAN 1 DE 3



MRC du Haut-St-François
Service de l'Aménagement
Service de la Géomatique
55, rue du Parc-Ouest, Québec (Québec) G1S 4K6
Téléphone: (418) 733-2311
Courriel: direction.mrc@stfc.ca

